



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Financement de la restructuration du rectorat de Mayotte par le plan de relance

Question écrite n° 35503

Texte de la question

M. Mansour Kamardine appelle l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports sur le projet de restructuration du rectorat d'académie de Mayotte. En effet, le passage d'un vice-rectorat en rectorat depuis le 1er janvier 2020 nécessite la poursuite de la transformation des structures supports et des locaux accueillant l'ensemble des personnels des services du rectorat, locaux qui sont actuellement déjà saturés. De plus, le rectorat accueillera prochainement la délégation régionale académique à la jeunesse, à l'engagement et au sport ainsi que la direction des affaires culturelles. Aussi, il est crucial, pour la montée en puissance du rectorat et la bonne mise en œuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État, que le projet de restructuration du rectorat de Mayotte, concerté et porté par les équipes du rectorat, puisse être mis en œuvre dans les meilleurs délais. À cet effet, le volant financier du plan de relance national a été sollicité pour accélérer le projet de restructuration et d'avenir des services déconcentrés de l'éducation nationale dans le 101ème département. Compte tenu de l'impérieuse nécessité d'offrir aux élèves mahorais une éducation de qualité et de l'impact positif sur la relance économique locale du projet, il lui demande s'il compte défendre avec force la prise en compte de ce projet dans le plan de relance porté par son collègue chargé de l'économie.

Texte de la réponse

Le passage de Mayotte de vice-rectorat à rectorat de plein exercice s'est accompagné de créations d'emplois, auxquelles vont venir s'ajouter les effectifs des services de Jeunesse et Sports rattachés au ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports (MENJS) à compter du 1er janvier 2021. Ces changements engendrent des besoins en locaux supplémentaires : un dossier immobilier a été présenté au titre du plan de relance fin 2020 mais ce projet, d'un montant de près de 20 M€, n'a pas été retenu à ce titre en raison de son coût et des nombreux projets concurrents présentés. Le ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports est particulièrement attentif à cette question qui fait l'objet depuis plusieurs mois d'échanges entre son administration centrale et le rectorat : un projet est en cours d'étude pour être, dès que possible, présenté en commission de l'immobilier public et mis en œuvre ; il sera financé sur le programme 214, soutien de la politique de l'Éducation nationale.

Données clés

Auteur : [M. Mansour Kamardine](#)

Circonscription : Mayotte (2^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35503

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Ministère attributaire : [Éducation nationale, jeunesse et sports](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [12 janvier 2021](#), page 145

Réponse publiée au JO le : [23 mars 2021](#), page 2598